

Rapport annuel des Parcs de Niagara pour l'année 2007

Investir pour un avenir plus clair

Notre rôle et notre mandat

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et dotée d'une merveilleuse géographie.

La Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle essentiel dans l'entretien, la protection et l'exposition de la grandeur des chutes en tant qu'administratrice d'une des plus fameuses merveilles naturelles du monde, tout en contribuant aux réussites et à la croissance économique de Niagara.

La CPN, en tant qu'agence autofinancée du gouvernement provincial, est responsable pour l'entretien de plus de 1 700 hectares de parcs s'étendant tout le long de la rivière Niagara. Ceci consiste de 56 kilomètres entre le lac Erie et le lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du corridor de la rivière Niagara au profit des visites, tout en gardant son autonomie financière.

Message du président

Les Parcs de Niagara restent optimistes vis-à-vis le potentiel touristique de Niagara, malgré le ralentissement récent dans l'économie du tourisme. C'est pour ceci que nous avons effectué plusieurs investissements importants – non seulement pour améliorer la réputation et le potentiel de tourisme de nos Parcs, mais aussi ceux de la communauté de Niagara. Ces investissements ont aidé à transformer Niagara dans une destination touristique de catégorie mondiale.



Jim Williams, Président

En avril de cette année, après avoir reçu l'approbation du gouvernement, la Commission a lancé ses efforts prévus pour réaménager Table Rock House.

Table Rock est un des lieux de rendez-vous les plus importants aux Parcs de Niagara, car c'est le point de rassemblement de presque 6 millions de visites par an et la CPN gagne près de 60% de son revenu total ici. Les rénovations par étapes entreprises sont conçues pour améliorer l'expérience des visiteurs à Niagara. Table Rock a été transformé dans une expérience qui correspond au pouvoir immense de cet endroit avec des jardins aménagés, un passage couvert et complètement accessible, un deuxième étage complètement reconçu qui offre une meilleure interprétation et des meilleures vues des chutes pendant toute l'année, ainsi que les options de divertissement.

Ce projet de réaménagement était urgent et nécessaire, non seulement du point de vue de génération de revenu, mais aussi pour améliorer cette destination pour les visiteurs potentiels qui continuent à voir Niagara comme un endroit qui a déjà été visité auparavant, donc ça ne vaut plus la peine d'y retourner. Selon la dernière étude provinciale sur les intentions de voyage, 54% des canadiens et 30% des américains qui ont complété le questionnaire ont indiqué qu'ils ont déjà visité Niagara Falls, donc ils n'ont pas l'intention d'y retourner dans les deux prochaines années, malgré la forte croissance, les diverses options disponibles aux visiteurs et les efforts de promotion importants de la part de l'industrie du tourisme. Le développement d'une nouvelle attraction à Table Rock (Niagara's Fury) devrait donner de « nouvelles raisons » aux visites pour passer plus de temps à Niagara Falls et aux Parcs de Niagara, à partir de 2008.

Pour vaincre cette perception du « rien de nouveau à faire » davantage, les Parcs de Niagara, en collaboration avec une des sociétés de corporations de longue durée, Pizza Pizza, ont créé un événement de feux d'artifice unique, conçu en partie pour attirer des visites à Niagara. Les recherches de la CPN indiquent que les feux d'artifice représentent l'événement le plus important pour aider à améliorer l'expérience des visiteurs et le voyage à Niagara. Contrairement aux spectacles de feux d'artifice traditionnels (durée de sept minutes) que la Commission et ses partenaires communautaires ont organisé avec succès au cours des 20 dernières années, le 21 juillet, ce spectacle somptueux de feux d'artifice a duré 30 minutes et a apporté

plus de 60 000 visiteurs au parc « Queen Victoria Park ».

Le spectacle fut une réussite phénoménale (augmentation des ventes « dans le Parc » de 41% par rapport à 2006) et a donné une attention médiatique positive à la CPN à travers l'Amérique du Nord, ce qui a aidé à attirer plus de visiteurs et à prolonger les séjours dans la région.

La saison de 2007 a aussi permis aux Parcs de Niagara de continuer à progresser dans sa quête inlassable axée sur les problèmes d'accessibilité et les améliorations générales aux Parcs. Le réaménagement de Table Rock est le meilleur exemple. Cette installation date de 80 ans et a subi une transformation massive qui améliorera l'accessibilité générale et les capacités de génération de revenu dans cette installation touristique de première classe qui se trouve au bord des chutes.

En mai, le conservatoire des papillons et les jardins botaniques de la CPN ont été choisis par la Marche des dix sous de l'Ontario pour recevoir un de ses prix « Élimination des obstacles » pour ses apports à l'aide et à l'intégration d'individus handicapés. En juillet 2007, le complexe de golf « Legends on the Niagara » de la CPN est devenu le premier terrain de golf public en Ontario à offrir les chariots de golf SoloRider, ce qui a amélioré ses terrains pour les individus souffrant de problèmes de mobilité. Cette initiative a non seulement amélioré l'accessibilité générale de l'installation, elle a aussi donné une excellente couverture médiatique au niveau du grand public et dans des milieux médiatiques plus spécifiques (télévision, radio et publications axées sur le golf et les handicapés) à travers l'Amérique du Nord.

En ce qui concerne les initiatives et la participation entreprises cette année au sein des collectivités, les Parcs de Niagara ont le plaisir de jouer un rôle important dans le développement et l'amélioration des efforts de commémoration du Bicentenaire de la Guerre de 1812. En tant que protectrice de plusieurs sites de patrimoine de la Guerre de 1812, la participation de la CPN dans ce projet est tout à fait naturelle et le personnel de la CPN a travaillé avec d'autres partenaires régionaux pour créer le nouveau Conseil d'héritage pour le Bicentenaire de la Guerre de 1812 à Niagara. Depuis 2006, les membres du Conseil d'héritage et un groupe de travail de bénévoles communautaires ont eu des réunions avec plus de 100 représentants d'organismes culturels, de patrimoine, communautaires,

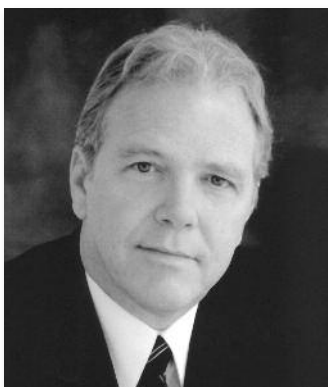
académiques, d'affaires dans la région de Niagara (Ontario/ouest de New York). Les Parcs de Niagara ont aussi créé un portail sur l'Internet www.visit1812.com pour donner des données mises à jour sur les préparatifs pour le Bicentenaire et les partenaires communautaires participants. Un concours pour créer le logo du Bicentenaire de 1812 a aussi pris place et a été promu à la fin 2006/début 2007 et le logo gagnant a été choisi officiellement en mars, 2007. Le Consulat canadien à Buffalo et le Ministère de tourisme de l'Ontario ont fourni le financement de lancement pour ces initiatives, tandis que le Conseil d'héritage et les membres du groupe de travail ont fourni les contributions et l'appui financier.

En tant que protectrice d'un fidéicommissaire national, on s'attend à ce que la CPN conserve et commémore l'importance historique, culturelle et environnementale du corridor de la rivière Niagara. La CPN offre d'innombrables services publics et communautaires et assume un rôle d'intendance important de la part de plusieurs paliers gouvernementaux et nous continuons à le faire sans subventions de la part des contribuables.

Cette saison, la CPN a fait face à plusieurs des mêmes défis que ceux qui existaient quand la première Commission a été créée il y a plus d'un siècle – de remplir son mandat, d'opérer ses parcs, attractions et services, tout en restant financièrement autonome du gouvernement. Cette responsabilité continue a été plus facile grâce aux apports et à l'appui importants du personnel dévoué et des Commissaires qui se sont évertués pour transformer les Parcs de Niagara dans un lieu de travail enrichissant. Je voudrais les remercier à tous pour leurs efforts, y compris les Commissaires sortants Ted Salci et Wayne Redekop, ainsi que nos quatre nouveaux Commissaires – Vincent Kerrio, Douglas Martin, Fredrick Louws et David Strathern, pour leurs efforts et commentaires pendant la première année dans la fonction publique avec la Commission.

Jim Williams, Président
La Commission des parcs du Niagara

Les Commissaires



Jim Williams, Président

Nommé le 10 mars, 2004

Fin du mandat : Le 9 mars, 2010



Archie Katzman, Vice-président

Nommé le 24 octobre, 1981

Fin du mandat : Le 23 octobre, 2008



Gary F. Burroughs, Commissaire

(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)

Nommé le 1er décembre, 2000

Fin du mandat : Le 30 novembre, 2007



Vincent Kerrio, Commissaire

(Représentant de la ville de Niagara Falls)

Nommé le 18 avril, 2007

Fin du mandat : Le 30 novembre, 2007

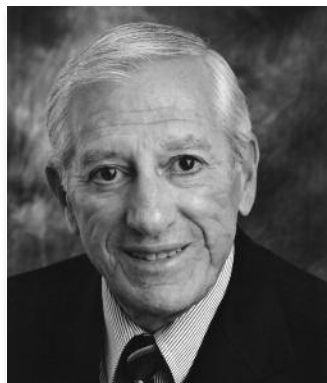


Douglas Martin, Commissaire

(Représentant de la ville de Fort Erie)

Nommé le 18 avril, 2007

Fin du mandat : Le 30 novembre, 2007



Bob Saracino, Commissaire

(Représentant de la municipalité de la région de Niagara)

Nommé le 1er décembre, 2000

Fin du mandat : Le 30 novembre, 2007



Robert Gale, Commissaire

Nommé le 27 février, 2006

Fin du mandat : Le 26 février, 2009



Italia Gilberti, Commissaire

Nommée le July 24, 2006

Fin du mandat : Le 23 juillet, 2009



David Stewart Howes, Commissaire

Nommé le 6 septembre, 2006

Fin du mandat : Le 5 septembre, 2009



Edward Werner, Commissaire

Nommé le 20 septembre, 2006

Fin du mandat : Le 19 septembre, 2009



Fredrick Louws, Commissaire

Nommé le 15 novembre, 2006

Fin du mandat : Le 14 novembre, 2009



David J. Strathern, Commissaire

Nommé le 30 mai, 2007

Fin du mandat : Le 29 mai, 2010



Rendement économique en 2007

La CPN et l'économie du tourisme en général dans la région continuent à confronter des défis importants, malgré les problèmes qui ont dominé les manchettes au cours des dernières saisons. Un dollar canadien robuste, une plus grande concurrence, la confusion vis-à-vis les exigences de passeports, l'augmentation des prix d'essence, les délais frontaliers, une économie en baisse aux États-Unis et les hostilités internationales ont tous causé un impact négatif dans l'industrie du tourisme, surtout dans le nombre de visiteurs américains à Niagara en 2007.

La baisse de visiteurs américains a eu un effet important sur les capacités de génération de revenu de la CPN en 2007. En fait, le revenu brut généré par la CPN a subi un déclin pour la deuxième saison suivie. Le déclin représente environ 1,5% en général, donc 77,5 millions de dollars, ou 5,5 millions de dollars de moins que prévu.

En ce qui concerne les divisions d'exploitation, les revenus générés par les installations de vente au détail de la CPN ont chuté de 3,9% par rapport à 2006, et les revenus en nourriture et boissons ont subi une modeste augmentation de 2,8%, tandis que les revenus pour les attractions ont augmenté de 3,4%. Cependant, la raison pour ceci était plutôt à cause d'une augmentation des prix pour l'attraction Journey Behind the Falls plutôt qu'une croissance prolongée du nombre de visiteurs. En fait, les chiffres d'achalandage à la fin de l'année montrent un déclin de visiteurs aux attractions de la CPN de 4% en 2007.

Le nombre de visiteurs aux terrains de golf des Parcs de Niagara a subi une modeste augmentation de 2,3% cette année, tandis que les sites de patrimoine des Parcs de Niagara ont subi une croissance de 13,9% dans le nombre de visiteurs. Cette croissance dans les visites aux sites de patrimoine peut s'expliquer en partie grâce à une augmentation dans les visites pédagogiques, ainsi que la participation continue de la CPN dans l'événement annuel gratuit « Doors Open » aux sites de patrimoine. Cette année, cet événement correspondait aussi au 195^{ème} anniversaire et à la reconstitution historique de la Bataille de Queenston Heights.

En ce qui concerne la génération de revenu total et le nombre de visites en 2007, la Commission a subi un énorme impact à cause de l'ouverture tardive des opérations maritimes à Maid of the Mist. Maid of the Mist n'a pas pu ouvrir ses portes jusqu'à la fin mai à cause de la condition de la glace dans la rivière Niagara, ce qui a abouti dans une perte (l'ascenseur, la vente au détail et la nourriture et les boissons à l'attraction) d'environ 500 000 dollars en revenu potentiel pour la Commission.

La faillite subite et imprévue de Cirque Niagara a aussi abouti dans une perte sèche de 255 000 dollars supplémentaires pour la Commission. Cirque Niagara et son spectacle dramatique AVAIA, avait ouvert en 2006 et avait reçu des critiques spectaculaires et on anticipait que cette attraction aiderait à encourager de nouvelles visites ou des visites plus fréquentes à Niagara. C'est pour ceci que la CPN avait établi un contrat de société avec les représentants de Cirque; malheureusement, la « plus grande tempête » d'événements a englouti le secteur touristique de Niagara cette saison, y compris l'existence de cette nouvelle offre touristique.

Tandis que le total de revenus généraux a baissé légèrement en 2007, les frais des entrants et d'exploitation de base de la CPN ont continué à augmenter, certains à des taux qui ont surpassé l'inflation. Par exemple, le prix de l'asphalte pour l'entretien des routes a augmenté de jusqu'à 30%, surtout à cause de l'augmentation des prix de pétrole (le baril s'approchait à cent dollars).



FAITS SAILLANTS EN 2007

- Le revenu brut généré par la CPN a subi un déclin pour la deuxième saison suivie. Le déclin représente un total de 1,5%, donc 77,5 millions de dollars pour l'année. Après la dépréciation, la CPN a enregistré une perte nette de 1,37 millions de dollars.
- L'achalandage aux attractions payées par la CPN a diminué de 4% en 2007, pour un total de 3 435 628. Les visiteurs aux terrains de golf de la CPN ont augmenté légèrement, avec une croissance de 2,3%, ou 104 132 parties de golf. Les visites aux sites de patrimoine des Parcs de Niagara ont continué à augmenter, avec une croissance de 13,9% pour l'année ou un achalandage total de 31 944.
- Maintenant, les visiteurs américains correspondent à 51% de toutes les visites aux parcs, ce qui représente un déclin de 5% par rapport à 2006 et 14% par rapport à 2004, la meilleure année pour l'achalandage américain enregistrée depuis le début des études de repérage de la CPN.
- Présentement, les visiteurs canadiens représentent 39% de tous les visiteurs aux parcs, donc une augmentation de 6% par rapport à 2006. Malgré cette tendance encourageante, les revenus provenant des visiteurs canadiens ont continué à traîner derrière ceux qui ont été générés par les touristes américains. En fait, les visiteurs américains représentaient presque 44% de toutes les ventes au détail, 64% de toutes les ventes de laissez-passer et 46% de toutes les ventes aux attractions. Par comparaison, le nombre de visiteurs canadiens correspondait à 15% des ventes au détail, 18% des ventes de laissez-passer et 28% des ventes aux attractions de la CPN.
- Le nombre de visiteurs internationaux en Ontario et à la CPN est resté relativement stable en 2007. Tandis qu'il y a eu un déclin dans les visiteurs

internationaux dans plusieurs des marchés traditionnels, y compris le Japon, l'Allemagne et la France, ceci a été contrebalancé par la croissance stable de visites provenant des marchés émergents comme la Corée du Sud, le Mexique et la Chine. En général, les visiteurs internationaux correspondent à 10% de toutes les visites à la CPN, mais ces touristes ont généré 41% de toutes les ventes au détail, 18% de toutes les ventes de laissez-passer et 26% de toutes les ventes aux attractions.

- La Commission des parcs de Niagara a embauché 296 membres de personnel à temps plein et 1 477 travailleurs saisonniers pendant la saison de tourisme, ce qui a fait circuler 33,5 millions de dollars de retour à l'économie de la région de Niagara grâce à leurs salaires.
- En 2007, la CPN a déclaré plus de 3,7 millions de dollars en taxes sur les ventes au détail à la Province.
- Les dépenses d'exploitation pour l'année ont atteint une somme totale de 70,4 millions de dollars pour l'année 2007, y compris 8,1 millions de dollars utilisés pour planter et entretenir tous les jardins et parcs aux alentours des chutes et tout le long de la rivière Niagara.
- Proche de 215 000 laissez-passer « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass » ont été vendus au grand public en 2007 (174 748 laissez-passer pour les adultes et 40 115 laissez-passer pour les enfants), ce qui représente plus de 6,9 millions de dollars en ventes.
- En 2007, l'utilisation de l'Internet (www.niagaraparks.com) a aidé la CPN à générer plus de 550 000 \$ en ventes en ligne pour le laissez-passer « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass ».

Bilan de l'année

Novembre 2006

L'exposition florale de la CPN célèbre son 60ème anniversaire



Le début de l'exposition annuelle de chrysanthèmes correspondait à l'exposition florale de la CPN, qui a formellement célébré son 60ème anniversaire le 9 novembre, 2006, avec une journée d'accueil pour le grand public. Ça fait 60 ans que les visiteurs fréquentent cette région pour Découvrir le Paradis dans ce riche oasis qui se trouve tout proche des puissantes chutes.

La CPN et son service policier arrivent à une nouvelle convention collective

Le 23 novembre, 2006, la CPN et son service policier, les membres de la section locale 217 de SEFPO, ont eu le plaisir d'annoncer la fin des négociations collectives avec une nouvelle convention collective de quatre ans. Les négociations n'ont duré que deux jours. La nouvelle convention, qui a été ratifiée par les deux intéressés, a inclus l'augmentation salariale traditionnelle, ainsi qu'un plan de mesures d'économie. Si les deux intéressés peuvent accomplir ce plan, ça représenterait des épargnes à l'avenir qui seront partagées par la Commission et le service policier.

December 2006

La CPN arrive à une entente avec ses employés aux Parcs

Le 7 décembre, 2006, la CPN et ses employés aux Parcs, les membres de la section locale 217 de SEFPO, ont eu le

plaisir d'annoncer que les efforts de conciliation ont abouti dans une convention collective de trois ans qui sera mutuellement avantageuse. La nouvelle convention, qui fut ratifiée par les deux intéressés, inclut des augmentations salariales et de meilleures conditions de travail pour les employés aux Parcs, ainsi que des efficacités opérationnelles pour la Commission.

Janvier 2007

Liz Klose de la CPN est nommée l'éducatrice horticole de l'année

Les étudiants et le personnel de l'école horticole des Parcs de Niagara étaient parmi les récipiendaires de prix octroyés pendant la cérémonie de prix d'excellence du congrès « Landscape Ontario Horticultural Trades Association » le 9 janvier, 2007. Liz Klose, surintendante de l'école horticole de la CPN, fut honorée pour toutes ses années de support horticole au niveau collégial avec le prix « Éducatrice horticole collégiale de l'année ».



Deux étudiants de l'école horticole de la CPN ont aussi reçu des prix : Amy Doan, une étudiante dans sa deuxième année d'études, a reçu la bourse d'étude Tony DiGiovanni et Sarah Wilson, une étudiante dans sa troisième année d'étude, a reçu la bourse scolaire postsecondaire de « Ontario Horticultural Trades Association ».

Un départ « insect-ifique » au 10ème anniversaire du conservatoire des papillons

Pour aider à démarrer la célébration de toute l'année pour le 10ème anniver-

saire du conservatoire des papillons, le festival « Bug-a-licious International Insect Food Festival » était de retour pendant la fin de semaine du 21 janvier, 2007. Le chef et insectophile de renommée Jeff Stewart, professeur de l'Institut culinaire au Collège Niagara, était prêt à démontrer encore une fois comment les différentes cultures à travers le monde entier utilisent des insectes pour combler leurs besoins alimentaires. Le menu, préparé pendant deux jours, inclut : Chupe de Hormiga (soupe aux fourmis), pizza au scorpion et de bonbons de noix et scarabées du Brésil.

Février 2007

Dégustation des saveurs et des vues panoramiques de Niagara en hiver

Une nouvelle tradition hivernale a été fondée le 25 février, 2007. Une équipe de chefs experts de la CPN, accompagnée de leurs compétences culinaires, a préparé un spectacle gastronomique avec les meilleurs vins et mets de la région de Niagara. Les invités au repas ont célébré la crème de la crème à Niagara et ont dégusté des créations culinaires succulentes en visitant dix différents postes de dégustation uniques, tandis que les vignobles locaux, Château de Charmes, Creekside Winery, Joseph's Estate Winery et Pillitteri Estate Winery, ainsi que les brasseries Niagara Falls et Molson, ont donné des échantillons de leurs boissons les plus populaires.

Mars 2007

Jim Williams est nommé le Président de la CPN à nouveau

Le 10 mars, 2007, le gouvernement provincial a annoncé le renouvellement du mandat de Jim Williams en tant que Président de la Commission des parcs de Niagara. Nommé pour la première fois en 2004, Président Williams a assumé ses responsabilités dans une

période accablée de défis et de changements pour les Parcs et l'industrie du tourisme à Niagara. En sortant de la saison en 2003, où les Parcs de Niagara ont annoncé leur première perte financière dans plus d'un demi-siècle, M. Williams a agi rapidement pour aider à stabiliser les finances et les opérations de la Commission. Ensuite, il a réussi à établir un programme de consultation communautaire qui vise à rapprocher la communauté et la Commission. Cet exercice a été très précieux et a donné à la Commission un nouveau point de vue et de nouveaux

Remise de diplômes et cérémonie protocolaire à l'école horticole



Le samedi, 31 mars, 2007, les étudiants de l'école horticole de la CPN ont reçu leurs diplômes et ont participé à la cérémonie protocolaire. Le Président Williams et le directeur général de la CPN John Kernahan ont eu le plaisir de participer, de donner la bienvenue et de féliciter les étudiants de la part de la Commission pendant cette occasion spéciale. Comme vous pouvez voir dans la photo ci-jointe, la classe de diplômés en 2007 incluent : Noah Nicol, Sarah Wilson, Tom Hickey, Mell Dell (diplôme des Parcs de Niagara 69 – conférencière invitée) et Tom Lavolette (surintendant, jardins botaniques et conservatoire des papillons de la CPN) dans la dernière rangée. Dans la première rangée, vous pouvez voir : Andrew Nieder, Daniel Klomp, Yuzura Kajiya, Tessa Pattison, Yukiko Matsushima (étudiante internationale de l'académie horticole et de planification du paysages Awaji), Elizabeth Whitehead et Liz Klose (surintendante de l'école).

Bilan de l'année

Avril 2007

Sélection du gagnant du concours de logo pour le Bicentenaire

Le 3 avril, 2007, la CPN, en collaboration avec le Conseil d'héritage de 1812 de Niagara, ont eu le plaisir d'annoncer qu'Elaine Wallis de Niagara Falls a été choisie comme la gagnante du concours de logo du Conseil d'héritage de 1812 de Niagara pour son travail artistique. Le travail de Mme Wallis a été choisi car il commémore convenablement la Guerre de 1812 et tous ses participants et présente un symbole de fierté qui sera utilisé pour célébrer 200 ans de paix durable entre le Canada et les États-Unis.

Début du réaménagement de Table Rock

Le travail sur le chantier du projet de réaménagement de Table Rock a formellement débuté le 26 avril, 2007, lorsque le Président Jim Williams de la CPN, accompagné du Ministre du tourisme de l'Ontario Jim Bradley et le maire de Niagara Falls Ted Salci, ont marqué le commencement du creusage pour la première phase des rénovations à l'installation. La compagnie Charter Building Company de St. Catharines, Ontario, a été choisie en tant qu'entrepreneur général pour le projet. Les rénovations planifiées incluent les améliorations aux étages supérieurs de l'installation, y compris les espaces de restauration et de vente au détail. On a aussi planifié une galerie panoramique publique à l'intérieur, un passage pédestre surélevé et des améliorations paysagères pour améliorer l'accessibilité, l'expérience et la sécurité des visiteurs pendant toute l'année.

Mai 2007

L'ambassadrice de la Suède au Canada visite les Parcs de Niagara

Son excellence, Mme Ingrid Iremark, ambassadrice de la Suède au Canada, a fait une visite spéciale aux Parcs de

Niagara le 15 mai, 2007. Dans son discours à un groupe divers d'invités à l'école horticole de la CPN, l'ambassadrice Iremark a fait une présentation pour commémorer les voyages des explorateurs suédois, comme Carl Linnaeus et son protégé Peter Kalm, qui ont aidé à documenter Niagara et l'habitat naturel de cette région il y a plusieurs siècles. En fait, Kalm a voyagé au Canada à plusieurs reprises et, parmi d'autres choses, il a donné une vive description de Niagara qui fut partagée avec son ami Benjamin Franklin en 1750. Sa description a été publiée par Franklin dans le journal « Pennsylvania Gazette » en septembre de la même année.

Niagara Parks honore Becky Puddicombe

Pendant une cérémonie qui a eu lieu avant leur réunion habituelle, le Président de la CPN Jim Williams et ses collègues à la Commission ont reconnu les réussites de Becky Puddicombe. Becky est une habitante de Niagara Falls et une étudiante à Westlane, et avec ses actions, elle a obtenu une couverture médiatique au niveau national et du soutien pour Niagara Falls dans le concours de CBC des « Sept merveilles du Canada ». Pour honorer Becky pour ses efforts dans la promotion de Niagara, la Commission lui a présenté un Certificat d'appréciation, ainsi qu'un laissez-passer familial pour toute la saison. Becky, qui fut accompagnée à l'événement par ses parents Karen et Mike, a aussi reçu une bourse d'étude de 500,00 \$ pour aider à payer ses frais de scolarité à l'avenir.

Le conservatoire des papillons reçoit le prix « Élimination des obstacles »

Pour aider à marquer la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, la Marche des dix sous de l'Ontario a honoré 11 organismes et individus régionaux qui ont aidé à promouvoir l'intégration et l'accès équitable aux personnes handicapées. Le Conservatoire des papillons et les jardins botaniques ont



été honorés et ont reçu le prix AccessibleNiagara.com du commanditaire Linda Crabtree, pour reconnaître les efforts de cette installation pour faire la promotion de l'intégration et l'accès égal aux personnes handicapées.

Juin 2007

Développement du code de déontologie de la CPN



Commission en mai, a été formellement signé par le Président Williams et les représentants du comité pendant une cérémonie à Oak Hall le 7 juin, 2007. Le Code fournit un ensemble de normes qui décrivent le comportement attendu et requis de tous ceux qui s'as-

socient à la CPN; essentiellement, le Code incite la promotion d'une culture de comportement respectueux et éthique de la part de tous ceux qui sont associés à cet organisme.

Passeport plaisirs du Ministère aide les familles à faire des randonnées économiques cette année

Le 21 juin, 2007, le député-adjoint du Parlement à Niagara Falls Kim Craiton et le Président de la CPN Jim Williams ont eu le plaisir d'annoncer le retour populaire de Passeport plaisirs Ontario, une initiative du Ministère du tourisme conçue en tenant en compte les besoins de maman et papa, qui leur encourage – ainsi que leurs enfants – à voir la province en visitant 15 attractions et parcs provinciaux participants pendant l'été. Le vieux Fort Erie et le conservatoire des papillons de la CPN ont été inclus encore une fois dans ce laissez-passer, qui fut distribué à 1,4 millions d'étudiants de l'école primaire à travers la province. Le Président Williams et le député-adjoint du Parlement Craiton a fait l'annonce au Conservatoire des papillons de la CPN et ont été accompagnés par les étudiants de maternelle de l'école Kate S. Durdan à Niagara Falls, qui furent parmi les premiers étudiants à recevoir ce laissez-passer.



Bilan de l'année

Juillet 2007

Pizza Pizza et Niagara Parks illuminent le ciel

Pendant un samedi soir magnifique, le parc « Queen Victoria Park » se prélassait dans la lueur d'un des spectacles de feux d'artifice les plus grands qui ont jamais été témoignés à Niagara. Grâce aux efforts de la CPN et une des sociétés de corporations de longue durée – Pizza Pizza –, ce spectacle de feux d'artifice a attiré plus de 60 000 visiteurs au Parc pour témoigner les vues et les bruits les plus époustouffants pendant cet événement unique aux chutes.

Les Parcs de Niagara deviennent un chef de file dans l'accessibilité au golf

En juillet, le complexe de golf Legends on the Niagara de la CPN est devenu le premier terrain de golf public en Ontario à offrir le chariot de golf SoloRider, ce qui a amélioré l'accessibilité générale de l'installation pour ceux qui voulaient jouer sur ce terrain. Maintenant, les joueurs de golf avec des problèmes de mobilité ont la chance de jouer toute une partie de golf sur n'importe lequel des trois terrains de Legends, sur une chaise qui pivote 350 degrés qui a été spécialement conçue sur le chariot de golf, qui s'élève pour permettre aux joueurs de frapper au tee-off et de faire des coups roulés, et qui a des pneus conçus spécialement pour ne pas endommager le terrain, donc ceci permet au chariot de rouler sur les greens et même sur les fosses de sable.



Août 2007

La plaque provinciale commémore Chloe Cooley

Le 23 août, 2007, la CPN et la Fiducie du patrimoine ontarien ont été fières de dévoiler une plaque provinciale pour commémorer et reconnaître Chloe Cooley et la Loi de 1793 qui limite l'esclavage dans la province du Haut-Canada. Le 14 mars, 1793, Chloe Cooley – une esclave noire à Queenston – a été prise par la force par son propriétaire pour la vendre aux États-Unis. Le vétéran de guerre noir Peter Martin a fait un reportage sur cet incident et les protestations de Cooley au lieutenant-gouverneur John Graves Simcoe, ce qui a propulsé la Loi de 1793, un des premiers jalons dans la lutte pour abolir l'esclavage au Canada.

Remise de prix aux étudiants des Parcs de Niagara en 2007



À tous les ans, les Parcs de Niagara accordent des bourses d'études à neuf étudiants salariés pour reconnaître leurs réussites académiques, leur participation communautaire et le rendement au travail. Le 27 août, ces prix ont été présentés par le Président Jim Williams devant les deux commissaires et les membres de famille. Cette année, les bourses scolaires ont été présentées à : Sarah McVey, Lindsay Morningstar, Amanda Eldridge, Cassandra Brian, Jenna Warriner, Kristy Wallace, Michael Peters, Jordie Barfield et Colin Fisher. Une décoration spéciale pour les premiers soins a aussi été présentée à Nick Biamonte, un garde de terrain de stationnement au complexe « Queen Victoria Place ». Le 7 juillet,

Nick a empêché une situation potentiellement mortelle quand il a administré les premiers soins à un étudiant salarié d'été qui a perdu le contrôle de son vélo sur la colline Murray et a souffert de graves blessures.

L'école horticole de la CPN accueille un professeur de grande renommée

Le 9 août, 2007, l'école horticole des Parcs de Niagara a eu le plaisir d'annoncer que le professeur horticole Dr Alan Armitage a pris le rôle d'enseignant et de mentor avec l'école pendant son congé sabbatique avec l'Université de Georgia. Pendant son séjour à Niagara jusqu'en décembre 2007, Dr Armitage a donné beaucoup de conseils et d'aide aux instructeurs et aux étudiants à l'école, tout en donnant une série de promenades populaires aux jardins bontaniques. Pendant ses moments de loisirs, Dr Armitage a administré des recherches et a commencé à écrire son prochain livre. En somme, il a écrit plus de 350 articles et dissertations et il est l'auteur de 11 livres populaires.

Septembre 2007

Laissez votre esprit voltiger au conservatoire des papillons

Pour aider à célébrer la majestueuse migration de fin d'été du papillon monarque, la CPN a eu une exposition spéciale pédagogique au conservatoire des papillons du 1er au 9 septembre, 2007. L'exposition a donné plusieurs faits intéressants sur le monarque, son cycle de vie et l'incroyable migration vers le sud de la frontière. Les invités à l'exposition pouvaient acheter leur propre papillon monarque pour le libérer à la sortie du conservatoire. Chacun de ces papillons a été « étiqueté », ce qui a permis aux visiteurs de suivre le progrès du vol du monarque jusqu'à sa maison d'hiver en visitant le site Web www.monarchwatch.com.

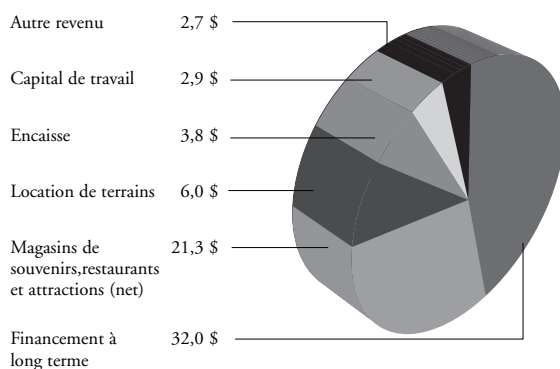
Octobre 2007

195ème anniversaire de la Bataille de Queenston Heights

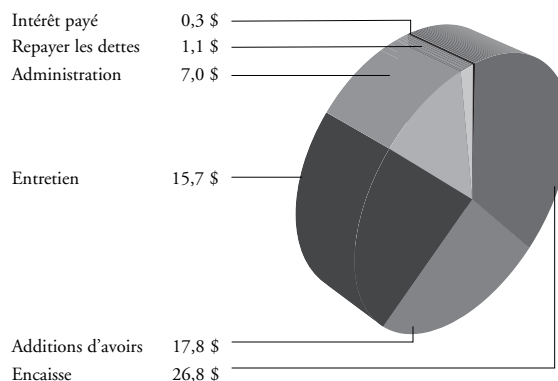
Le 13 octobre, 1812, pendant la première grande bataille terrestre de la Guerre de 1812, une troupe américaine a traversé la rivière Niagara, a grimpé les hauteurs de Queenston et a commencé à assiéger le village. En combinant les forces anglaises, les milices canadiennes, les guerriers autochtones et un corps de volontaires de couleur, il s'est formé une grande résistance pour protéger le Canada dans une bataille qui serait vue dans l'histoire comme une bataille cruciale dans l'histoire du Canada. Pour aider à commémorer le 195ème anniversaire de cette bataille, la CPN et ses partenaires ont organisé une série d'événements, y compris une marche du Fort George jusqu'au parc « Queenston Heights Park », une reconstitution historique et des visites guidées du champ de bataille.

Climat d'affaires

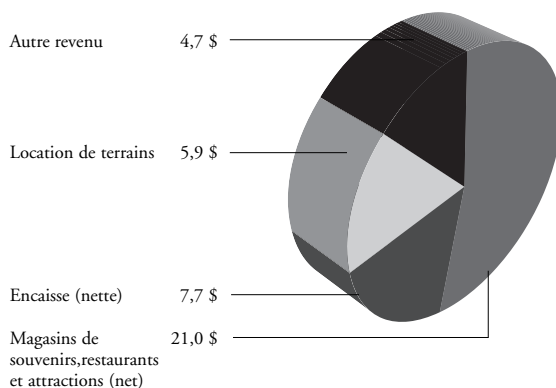
**D'où est provenu l'argent en 2007
(en millions)**



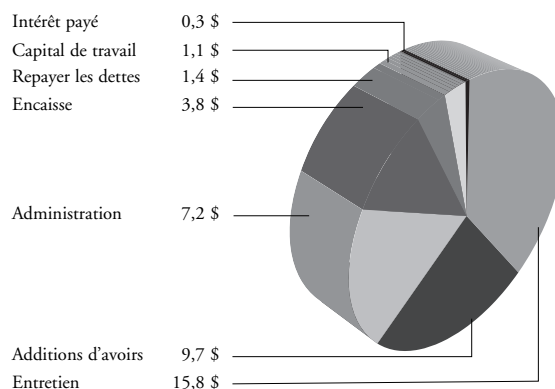
**Où est allé l'argent en 2007
(en millions)**



**D'où est provenu l'argent en 2006
(en millions)**



**Où est allé l'argent en 2006
(en millions)**



COMPARAISON DU RENDEMENT – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (en millions)

	2007	% de ventes	2006	% de ventes
Revenu	\$68,813	100	\$ 68,659	100
Coût des marchandises vendues	12,518	18	12,733	19
Profit brut	\$56,295	82	\$ 55,926	81
Dépenses d'exploitation	34,973	51	34,935	51
Revenu net avant la dépréciation et les frais généraux	\$21,332	31	\$ 20,991	30

Fréquentation des attractions

2007 Participation – Attractions, terrains de golf et sites historiques

	2007	2006	Croissance ou (décroissance)
Payé Attraction			
Ascenseur « Maid of the Mist »	1,660,659	1,764,564	(103,905)
Randonnée derrière les chutes	943,724	926,427	17,297
Conservatoire des papillons	470,817	512,368	(41,551)
Aérocarr Whirlpool	142,530	139,694	2,836
Randonnée d'eaux vives	196,218	215,150	(18,932)
Sir Adam Beck	21,680	20,995	685
Total pour les attractions	3,435,628	3,579,198	(143,570)
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	5,001	4,831	170
Terrain de golf Whirlpool	38,033	36,434	1,599
Complexe de golf de «Legends on the Niagara»	61,098	60,503	595
Total pour le golf	104,132	101,768	2,364
Sites historiques			
Le vieux Fort Erie	17,115	17,642	(527)
Patrimoine de Laura Secord	7,354	6,055	1,299
Imprimerie de Mackenzie et musée de journaux	3,913	2,900	1,013
Maison McFarland	3,562	1,451	2,111
Total pour les sites historiques	31,944	28,048	3,896
Transport			
Systèmes des trams	234,786	*275,186	(40,400)
Chemin de fer incliné des chutes	737,342	741,387	(4,045)
Total	972,128	1,016,573	(44,445)
TOTAL PARTICIPATION	4,543,832	4,725,587	(181,755)

*Veuillez constater que les chiffres en 2006 ont été ajustés pour refléter le remplissage supplémentaire qui n'avait pas été enregistré à l'origine

Commission des parcs du Niagara

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

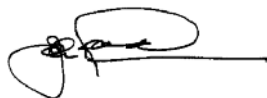
La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de

contrôle interne du processus d'information financière, de questions de vérification et d'information financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves aux registres de la Commission.



John A. M. Kernahan
Directeur général
Le 14 décembre 2007



Robert J. McIlveen
Directeur administratif, Services
Corporatifs
Le 14 décembre 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

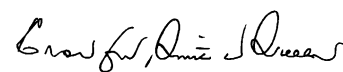
À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2007 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la

direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2007 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



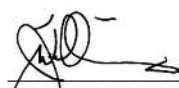
Crawford, Smith and Swallow
Chartered Accountants LLP
Experts-comptables autorisés
Niagara Falls, Ontario
Le 14 décembre 2007

ÉTAT 1

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
Actif	2007	2006
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	26 830	3 768
Comptes débiteurs	1 763	2 257
Stocks		
Articles vendables	3 330	3 432
Fournitures d'entretien et autres	1 282	1 215
Frais payés d'avance	400	480
	33 605	11 152
Immobilisations - notes 3 et 4	142 542	133 005
	176 147	144 157
Passif et avoir		
Passif et avoir		
Comptes créditeurs	8 783	5 646
Traitements et salaires dûs	1 027	1 854
Portion actuelle du financement à long terme	1 190	1 109
	11 000	8 609
Financement à long terme - note 4	33 818	3 008
Prestations après-mandat - note 5	3 457	3 294
Engagements - note 7		
Faux frais - note 8		
Avoir - État 2	127 872	129 246
	176 147	144 157

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :




Président

Commissaire

ÉTAT 2

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2007	2006
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	129 246	129 898
Perte nette pour l'année - État 3	(1 374)	(652)
Avoir à la fin de l'exercice	127 872	129 246

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2007	2006
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	68 813	68 659
Loyers fonciers	6 037	5 914
Commissions, loactions et frais	2 535	3 425
Plus-values (pertes) nettes sur les devises américaines	(360)	460
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilisés	40	(3)
Recettes diverses	464	202
	77 529	78 657
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	12 518	12 733
Frais d'exploitation	30 969	31 075
Entretien	13 216	13 178
Frais généraux et d'administration	9 681	9 819
Marketing et publicité	4 004	3 860
	70 388	70 665
Revenu net pour l'année, avant les articles non notés	7 141	7 992
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 9	331	305
Dépréciation - note 10	8 184	8 339
	8 515	8 644
Perte nette pour l'année	(1 374)	(652)

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2007	2006
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette pour l'année	(1 374)	(652)
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- avantages postérieurs à l'emploi	356	376
- amortissement	8 184	8 339
- perte (augmentation) net sur la vente d'actifs immobilisés	(5)	216
	7 161	8 279
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 12	2 919	(1 059)
Fonds découlant des activités d'exploitation	10 080	7 220
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés - note 12	(17 799)	(9 764)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	83	32
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(17 716)	(9 732)
Activités de financement		
Augmentation nette (baisse) dans le financement à long terme	30 891	(1 244)
Dépenses monétaires liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(193)	(198)
Fonds fournis (utilisés) par les activités de financement	30 698	(1 442)
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	23 062	(3 954)
Postition de trésorerie au début de l'exercice	3 768	7 722
Postition de trésorerie à la fin de l'exercice	26 830	3 768

Voir notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

Organisation

La loi sur les parcs du Niagara gouverne la Commission des parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise opérationnelle » de la Province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la présentation de plus de 1 700 hectares de parcs recouvrant 56 kilomètres tout au long de la rivière Niagara, entre le lac Erie et le lac Ontario. Selon la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et la loi ontarienne sur l'imposition des corporations, la Commission a une exemption d'impôts sur les sociétés.

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Constatation des produits

Le revenu des magasins de souvenirs, des restaurants et des attractions est reconnue si la marchandise a été transférée ou si les services ont été donnés. Le revenu des loyers fonciers, des commissions, des locations, des frais et des produits sont reconnus sous l'entente ou s'il est gagné.

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 33 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 33 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 33 pour cent pour les véhicules.

Traduction des unités monétaires étrangères

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs à dénominations étrangères sont traduits aux taux de change en vigueur au moment de la date du bilan financier. Les actifs et les passifs qui ont été traduits sont reflétés dans les salaires nets de la période.

Intérêt capitalisé

La Commission actualise une somme d'intérêt de tous les fonds imputables sur les travaux d'immobilisations en cours et financés par financement à long terme.

2. Changements en comptabilité

Instruments financiers – Reconnaissances et mesures et instruments financiers – Divulgaration et présentation. Ces nouveaux standards s'appliquent quand un instrument financier doit être reconnu et retiré du bilan et pour déterminer quels instruments financiers doivent être reconnus. Ces standards spécifient aussi comment séparer les actifs et les passifs des instruments financiers. En utilisant ces nouveaux standards, tous les actifs financiers sont classifiés en tant que retenus pour l'échange, retenus jusqu'à la maturité, prêts et débiteurs ou disponibles à vendre et tous les passifs financiers doivent être classifiés en tant que retenus pour l'échange ou d'autres passifs financiers. De plus, une partie intéressée peut désigner des actifs ou des passifs en tant que retenus pour l'échange ou en tant qu'actifs financiers en tant que disponibles à vendre sur la reconnaissance initiale ou dès que ces standards seront adoptés, même si l'instrument financier n'a pas acquis ou subi la vente ou le rachat à court terme.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

2. Changements en comptabilité – suite

Il faut mesurer tous les instruments financiers selon la juste valeur marchande sur la reconnaissance initiale, sauf pour certaines opérations entre les personnes apparentées. Après la reconnaissance initiale, les instruments financiers devraient être mesurés selon la juste valeur marchande, sauf pour les actifs financiers classifiés en tant que retenus jusqu'à la maturité ou les prêts et débiteurs et d'autres passifs financiers mesurés au prix courant ou au coût amorti en utilisant la méthode d'intérêt. Les actifs financiers classifiés en tant que disponibles à vendre qui n'ont pas de prix de marché dans un marché actif sont mesurés au prix courant. L'amortissement lié aux actifs financiers classifiés en tant que retenus jusqu'à la date de maturité ou des prêts et débiteurs et d'autres passifs financiers et actifs et passifs latents liés aux actifs et passifs financiers classifiés en tant que retenus pour l'échange sont inscrits dans les bénéfices nets pour la période en question. Si un actif financier est classifié en tant que disponible pour la vente, les actifs ou passifs latents cumulés sont reconnus comme cumulatifs dans d'autres revenus compréhensifs et reconnus dans les bénéfices d'une vente ou d'une réduction non temporaire.

La Commission a adopté la classification suivante pour les actifs financiers et les passifs financiers :

- Les espèces et les quasi-espèces sont classifiées en tant que retenues pour l'échange.
- Les comptes et d'autres comptes débiteurs sont classifiés en tant que prêts et créances.
- Les comptes de créditeurs et d'autres charges à payer et le financement à long terme sont classifiés en tant que d'autres passifs financiers.

Les nouveaux standards exigent que tous les instruments financiers dérivés soient mesurés à la juste valeur marchande sur l'état financier, même lorsqu'ils font partie d'un élément constitutif d'une opération de couverture efficace. Un instrument dérivé inévitable est une composante d'un instrument hybride qui inclut aussi un contrat hôte non dérivé, ce qui cause qu'une partie de la rentrée de fonds de l'instrument combiné varie similairement à un instrument dérivé autonome. Si certaines conditions sont respectées, un dérivé inévitable est séparé du contrat hôte et correspond à un instrument dérivé dans l'état financier qui est mesuré à la juste valeur marchande. Dès que ceci a été adopté, les parties intéressées ont l'option de reconnaître tout instrument dérivé inévitable en tant qu'actif ou passif qui devra être séparé des contrats hôtes. À partir du 31 octobre, 2007, la Commission n'a pas de contrats de matériel en cours ou d'instruments financiers avec les instruments dérivés inévitables exigeant une bifurcation.

3. Immobilisations

		<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	
Terrain	13 555	–	13 555
Améliorations de terrain	17 135	–	17 135
Bâtiments, voirie et structures	154 661	68 094	86 567
Matériel et mobilier	35 536	27 122	8 414
Véhicules	9 164	7 572	1 592
	230 051	102 788	127 263
Travaux d'immobilisations en cours	15 279	–	15 279
	245 330	102 788	142 542
			133 005

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

4. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2007	2006
	\$	\$
Le prêt à terme et à taux fixe qui exige des paiements au capital de 2 640 907 \$ par année, porte un intérêt de 5,06% jusqu'en avril, 2027	32 000	—
Le prêt à terme et à taux fixe qui exige des paiements au capital de 1 000 000 \$ par année, porte un intérêt de 4,01% jusqu'en décembre, 2009	3 000	4 000
La Commission a une obligation sous le contrat de location-adquisition, qui porte un intérêt nul, qui exige des paiements mensuels de 489 \$ jusqu'en octobre, 2009, sécurisés par l'équipement avec une valeur d'inventaire nette de 11 670 \$	8	14
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire un paiement unique de 81 363 \$ jusqu'au mois novembre, 2006	—	81
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 \$ jusqu'au mois de mars, 2007	—	13
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 \$ jusqu'au mois de septembre, 2007	—	9
	35 008	4 117
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	1 190	1 109
	33 818	3 008

Les paiements de capital des obligations de financement à long terme sont prévus dans les périodes fiscales suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2008	1 190
2009	2 034
2010	2 084
2011	1 139
2012	1 196

5. Prestations après-mandat

Prestation déterminée de cessation d'emploi

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2007 est de 3 456 833 \$ (3 294 058 \$ en 2006).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2007 pour l'année terminant le 31 octobre, 2007, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 242 488 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2007, est de 3 214 345 \$ (3 359 635 \$ en 2006). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit administrée à tous les trois ans. Donc, la prochaine évaluation devrait être administrée pour l'année qui termine le 31 octobre, 2010.

Information définie sur régime de prestations	(dans des milliers de dollars)	
	2007	2006
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	—	—
Engagements de régime de prestations de l'employé	3 457	3 294
Déficit de régime de prestations de l'employé	3 457	3 294
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	3 294	3 116
Dépense pour l'année	356	376
Prestations payées pendant l'année	(193)	(198)
Obligation prestation, fin de l'année	3 457	3 294

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 5%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 3% par année.

Prestations de retraite

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) des cotisations à la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la CRFP et du SEFPO étaient de 1 541 361 \$ (1 522 827 \$ en 2006) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi et non liés au régime de retraite est payé par le Conseil de gestion. Le Secrétariat n'est pas inclut dans l'état des résultats d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

6. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$, fournissent deux types de prêts. Il y a une option à taux variable avec un taux qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une facilité de crédit de fonctionnement avec un taux fixe qui est disponible pour les termes de 30/60/90/180 ou 364 jours, à des taux qui sont fixés selon les taux d'acceptation de l'employé de banque.

7. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 25 000 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

8. Faux Frais

La Commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

9. Dépense d'intérêt

(dans des milliers de dollars)

	2007	2006
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(582)	(135)
Dépense d'intérêt du prêt	913	440
	331	305

10. Dépréciation

(dans des milliers de dollars)

	2007	2006
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 748	4 894
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 436	3 445
	8 184	8 339

11. Crédits de fonctionnement

La Commission loue des véhicules, de l'équipement et des locaux avec des crédits de fonctionnement qui expirent à des moments différents jusqu'en 2011. L'obligation totale sous les crédits de fonctionnement équivaut à environ 846 691 \$.

Les paiements à l'avenir pour chacune des quatre années à suivre sont les suivants :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2008	370
2009	290
2010	186
2011	1

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2007

12. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	2007	2006
	\$	\$
Comptes débiteurs	494	(311)
Stocks	35	(1)
Frais payés d'avance	80	49
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	2 310	(796)
	2 919	(1 059)

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 17 799 000 \$ (9 764 000 \$ en 2006) desquels nul (17 000 \$ en 2006) fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 17 799 000 \$ (9 747 000 \$ en 2006) ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

(dans des milliers de dollars)

Intérêts	2007	2006
	\$	\$
Intérêt reçu	523	135
Intérêt payé	306	398

13. Instruments financiers et la gestion de risque

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque d'unité monétaire

La Commission a des espèces de 5 255 465 \$ qui ont une dénomination en dollars Américains. Ce compte a été converti à l'équivalent Canadien à un taux de 1 dollar Américain qui équivaut à 0.9325 dollars Canadiens. La Commission administre environ 18,1% (2006 - 17,04%) de ses ventes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de change monétaire.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

14. Intérêt capitalisé

La Commission a capitalisé 232 301 \$ d'intérêt lié à l'expansion du complexe Table Rock Complex, qui sera probablement complété en juin, 2008.

15. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été indiqués à nouveau avec la présentation de cette année.